



Cher.es camarades,

Si je ne peux être présent parmi vous aujourd'hui, je me réjouis, au nom de la section SNUTER-CD93, de cette invitation à votre congrès.

En ce moment même, au Conseil départemental, nous subissons une brutale remise en cause de nos acquis sociaux sous couvert de sécurisation de ces avancées obtenues par le passé : volonté de mettre en place d'une rémunération au mérite, chasse aux arrêts maladie comme seul plan de prévention des absences, etc. Si notre employeur n'a pas remis en cause le régime des 35 heures et les congés, nous ne le devons qu'à une forte mobilisation des collègues et à une large intersyndicale. A l'heure actuelle nous faisons front et tenons bon.

Pour autant, dans une période pré-électorale où la chasse aux fonctionnaires a été ouverte par le candidat de la droite libérale, la Seine-Saint-Denis a plus que jamais de ses services publics.

Plus particulièrement ici, l'accès au sport pour tous est en effet, peut-être plus qu'ailleurs, un enjeu démocratique essentiel. Les séquanodionysiens pratiquent en effet moins qu'ailleurs, en raison des caractéristiques socio-économiques du territoire et du sous-équipement du département en matière d'installations sportives.

Pour autant, l'accès à la pratique sportive subit des attaques sur plusieurs fronts. Les politiques d'austérité qui conduisent à l'assèchement des finances publiques locales mettent en difficulté les clubs amateurs, et la volonté de supprimer de l'EPS au DNB – pour ne citer que ces deux exemples, menacent l'existence même d'un sport populaire et accessible à tout.e.s au seul profit d'opérateurs marchands.

Dans ce contexte, nous tenons à souligner le rôle crucial des enseignant.es d'EPS, puisque la pratique de l'EPS constitue pour beaucoup de jeunes du territoire le seul accès à la pratique sportive. Au regard de la compétence du Conseil départemental vis-à-vis des installations sportives des collèges, l'ancrage du SNUTER au sein de la Collectivité peut – et doit – devenir un soutien à votre lutte pour l'amélioration des conditions de pratiques de votre discipline. Nous restons ainsi vigilants sur les questions d'investissement dans les équipements sportifs, comme pour le Plan Piscine ou le plan exceptionnel relatif à l'héritage des JOP 2024.

A l'heure actuelle, les liens entre nos deux syndicats doivent encore être consolidés, et l'annonce de la candidature du Département aux côtés de Paris pour l'accueil des JOP 2024 a permis d'aller dans ce sens. Nous portons en effet une position commune : les JOP ne doivent pas se faire sans la Seine-Saint-Denis ni au détriment de ses habitants. Avec le SNEP 93, le SNUTER-CD93 promeut une conception éco-durable d'installations sportives multiples et pérennes, d'entraînement et de proximité pour les populations, et de construction d'infrastructures publiques de transports et de logements.

Au-delà du seul sujet sportif, nous avons de nombreux sujets de lutte en commun. Depuis 30 ans le versant territorial de la fonction publique est soumis au management de proximité qui se développe dans vos établissements de plus en plus autonomes. Cette prétendue autonomie, comme dans les collectivités, signifie avant tout une rupture d'égalité territoriale pour les élèves, le renforcement de la contrainte budgétaire et de l'arbitraire managérial. Là aussi, au sein des établissements, des batailles communes entre enseignants et ATTEE peuvent être menées.

En guise de conclusion : de nos places respectives, nous œuvrons à la démocratisation des pratiques sportives dans toute leur diversité et à la formation de citoyens éclairés. J'espère donc que ce travail commun pourra se poursuivre et se développer dans les années qui viennent afin de porter ensemble la question du sport, d'abord au sein de la FSU, et bien entendu plus largement.

Pour le SNUTER-CD93,

Julien FONTE